



LA RENAISSANCE

Société de Gymnastique fondée le 27 Septembre 1875
Association déclarée le 12.01.1904 à la Préfecture de la Marne sous le n°121 (J.O du 24.04.1904)
Agrément Jeunesse et Sports N° 3875 - A.P.S n° 05198ET0017
Affiliée à la Fédération Française de Gymnastique sous le n° 06051.03
Labellisée « Petite Enfance » sous le n° PE2005.056 - Certification qualité n° 2005-03
SIRET n° 35202945800010 - APE n° 9312Z



Règles à respecter durant les séances d'école de gym

- Les parents peuvent rester dans la salle pour observer les séances mais ils doivent le faire en restant à l'entrée (sauf baby gym où les parents peuvent accompagner les enfants).
- L'entrée dans la salle de gymnastique n'est autorisée que 5 minutes avant le début de la séance. Si vous arrivez en avance, vous devez attendre dans les vestiaires.
- Avant le début de la séance, les enfants ne doivent pas courir et sauter dans toute la salle...Mais attendre sur le praticable le début de la séance.
- Pour le bien des séances de baby gym, les frères et soeurs ne doivent pas être présents dans la salle. S'ils viennent avec vous, ils doivent rester dans le vestiaire ou assis bien sagement le long des miroirs.
- Quand la séance est terminée, parents et enfants sont priés de quitter la salle rapidement afin de libérer l'espace pour les groupes qui suivent. Ou s'il s'agit de la dernière séance pour que le gardien puisse fermer le gymnase.

Par avance, merci de votre compréhension.

Merci à nos partenaires officiels



Siège social et secrétariat : Palais des Sports Pierre de Coubertin - 47, bd J. Grandthille - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

LA RENAISSANCE - BP 139 - 51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - 03.26.65.04.52 - renaissance.ffgym@free.fr
<http://larenaissancegymnastique.org>